



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Conseil Electoral Provisoire

Réf. : CEP / DC / 061-2526

NOTE DE P RESSE

ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROCESSUS ÉLECTORAL À DATE

Le Conseil électoral provisoire (CEP) informe la population en général et la presse en particulier, de l'état d'avancement du processus électoral. À ce jour, plusieurs étapes importantes ont été franchies, marquant ainsi des avancées significatives dans la perspective des prochaines compétitions électorales.

Les opérations d'inscription des électeurs, lancées progressivement à partir du **20 et du 21 juillet 2026 dans neuf (9) départements du pays** et le **30 juillet 2026 dans le département de l'Ouest**, se poursuivent sur l'ensemble du territoire.

Au **lundi 21 septembre 2026, 1 285 Centres d'inscription et de vote (CIV) sont opérationnels à travers tout le pays**. Certains départements comptent plus de 95 % de CIV fonctionnels. Il s'agit des départements de la Grand'Anse avec 117 CIV, du Sud-Est avec 132, du Sud avec 168, des Nippes avec 105 et du Nord-Est avec 104. Pour sa part, le département de l'Ouest dispose de 148 CIV qui reçoivent quotidiennement des électeurs venus remplir les formalités relatives à leur inscription sur le registre électoral.

À cette même date, **plus de 628 755 électeurs sont déjà inscrits** sur le registre électoral, ce qui représente **plus de 10 % de l'électorat potentiel** (citoyens détenant la Carte d'identification nationale). Les départements du Sud-Est, de la Grand'Anse et des Nippes ont enregistré le plus fort taux d'électeurs inscrits. Ils ont atteint respectivement 16 %, 15 % et 14,5 % de leur population en âge de voter.

L'enregistrement des partis et groupements politiques, suivi de l'attribution, par tirage au sort public, d'un numéro de campagne à l'ensemble des structures politiques agréées, constitue une étape charnière désormais bouclée par le CEP.

À ce jour, sur la plateforme d'inscription des candidats, **30 structures politiques agréées, soit 18 partis et 12 groupements politiques**, ont soumis la liste de leurs 30 000 membres, adhérents ou sympathisants. En ce qui a trait aux candidats, la plateforme fait état de 7 candidatures à la présidence, 162 au Sénat et 419 à la députation, enregistrées.

Le processus d'enregistrement en ligne et de dépôt des pièces des candidats, entamé le **20 août 2026**, se poursuit jusqu'au **9 octobre 2026**.

Le recrutement, la formation et la mobilisation du personnel vacataire constituent également une étape importante dans la préparation des opérations électorales. Ces efforts ont permis au CEP, jusqu'à présent, de recruter et former **2 853 Agents du Registre électoral (ADRE)** et **4 643 Agents de sécurité électorale (ASE)**.

Parallèlement, l'institution électorale vient de mettre un terme, le jeudi 17 septembre 2026, à une série de formation sur le contentieux électoral à l'intention de **plus de 1 000 commissaires au droit électoral et juges électoraux** dans neuf (9) départements géographiques du pays.

Le Conseil électoral provisoire continue d'œuvrer à la mise en place de la machine électorale dans la perspective des prochains scrutins. Il en profite pour réaffirmer sa volonté de conduire le processus électoral de manière inclusive, impartiale et transparente, dans le strict respect des principes d'indépendance, d'intégrité et de responsabilité démocratique, dans l'intérêt supérieur de la Nation.

Pétion-ville, le 21 septembre 2026.-

Pour authentification : (509) 4420-6006

